



# Assemblée sur la syndicalisation des femmes



ITUC CSI IGB

**3<sup>e</sup> CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES DE LA CSI**

**«Construire le pouvoir des travailleuses»**

## Remerciements

La CSI tient à exprimer ses plus sincères remerciements à ses organisations affiliées au Costa Rica, à savoir la CMTC, la CSJMP et la CTRN, ainsi qu'à son organisation fraternelle CUT. Nous tenons particulièrement à remercier la *Mesa Sindical de Mujeres*, composée de femmes syndicalistes issues de toutes nos organisations affiliées et organisations fraternelles au Costa Rica. Nous exprimons, en outre, notre sincère gratitude et remerciement à nos organisations affiliées en Belgique, la CSC-ACV, la FGTB et la CGSLB, pour leur généreuse contribution à l'Assemblée sur la syndicalisation des femmes. Et nous tenons à exprimer notre reconnaissance à la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) pour l'appui qu'elle apporte en permanence au travail de la CSI en matière d'égalité des genres.

Enfin, nous remercions tout particulièrement nos collègues du bureau de la CSA à San José de leur contribution exceptionnelle et précieuse pour faire de cette Assemblée une réalité.

# Table des matières

---

Introduction .....	4
Justice économique et sociale pour les femmes .....	5
Changer le paradigme des soins, lutter contre la discrimination et éliminer les inégalités salariales entre hommes et femmes .....	8
Éliminer la violence sexiste dans le monde du travail .....	12
Façonner l'avenir pour les femmes au travail .....	14
Paix, liberté et démocratie .....	17

# Introduction

---

La troisième Conférence mondiale des femmes de la CSI/Assemblée sur la syndicalisation des femmes réunit des femmes syndicalistes du monde entier dans l'objectif de faire valoir leurs droits et d'atteindre l'égalité de genre. Il faut pour cela renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses et l'ancrer fermement aux principes du féminisme et de la solidarité.

L'Assemblée est organisée à un moment crucial pour les travailleuses. Nous traversons une crise mondiale persistante de l'économie et de l'emploi, qui est conjuguée à l'aggravation des conséquences du changement climatique et des inégalités sociales et économiques dans de nombreuses régions du monde, ainsi qu'à la montée du nationalisme et d'une misogynie populiste. Le contrat social entre les gouvernements et les citoyens est rompu. La syndicalisation et le militantisme syndical revêtent une grande importance pour changer de cap et créer l'avenir que nous voulons – pour nous-mêmes, pour nos familles et nos collectivités – en nous appuyant sur les valeurs qui nous sont chères: la paix, la liberté et la démocratie.

Les principaux thèmes de l'Assemblée, axés sur les priorités actuelles et futures de la CSI, sont les suivants:

- Paix, liberté et démocratie
- L'avenir du travail
- Changer le paradigme des soins
- Éliminer la violence sexiste dans le monde du travail

# Justice économique et sociale pour les femmes

«La pauvreté absolue et la féminisation de la pauvreté, le chômage, la fragilité croissante de l'environnement, la violence qui continue de s'exercer contre les femmes et le fait que la moitié de l'humanité soit exclue des institutions où s'exercent l'autorité et le pouvoir témoignent avec force de la nécessité de continuer à œuvrer en faveur du développement, de la paix, de la sécurité et pour trouver des moyens d'assurer un développement durable axé sur l'être humain. Il est essentiel, si l'on veut que cette quête aboutisse, que les femmes, qui représentent la moitié de l'humanité, participent à la prise des décisions.

**Déclaration et Programme d'action de Beijing, 1995**

L'élimination de la pauvreté, fondée sur le développement social, sur une croissance économique inclusive et durable, sur la protection de l'environnement et la justice sociale, nécessite une participation entière et égale des femmes aux prises de décisions économiques, politiques et sociales. L'autonomie des femmes et le contrôle de leur propre vie et de leur corps sont également indispensables.

La participation des femmes à la main-d'œuvre est une importante mesure de bien-être social et économique. Dans des conditions favorables – salaires justes, conditions

de travail sûres, possibilités de formation et d'évolution de carrière, droit de se syndiquer et de négocier collectivement – l'emploi rémunéré aide les femmes à atteindre l'indépendance économique et améliore leurs moyens et leur mobilité sociale.

« Le travail libère le potentiel humain, la créativité humaine, l'esprit humain **Rapport des Nations Unies sur le développement humain, 2015** »



Source: *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances de l'emploi des femmes 2017*, OIT

Malgré d'importantes avancées au niveau des droits des femmes et de l'égalité de genre, des obstacles considérables subsistent et empêchent la pleine réalisation des droits économiques, sociaux, politiques et culturels des femmes. Les femmes sont toujours surreprésentées dans les emplois informels et précaires, notamment au bas des chaînes mondiales d'approvisionnement, qui dominent aujourd'hui 60% de la production mondiale, des transports et des services internationaux: Rapport Nouveaux fronts 2016 - Scandale.

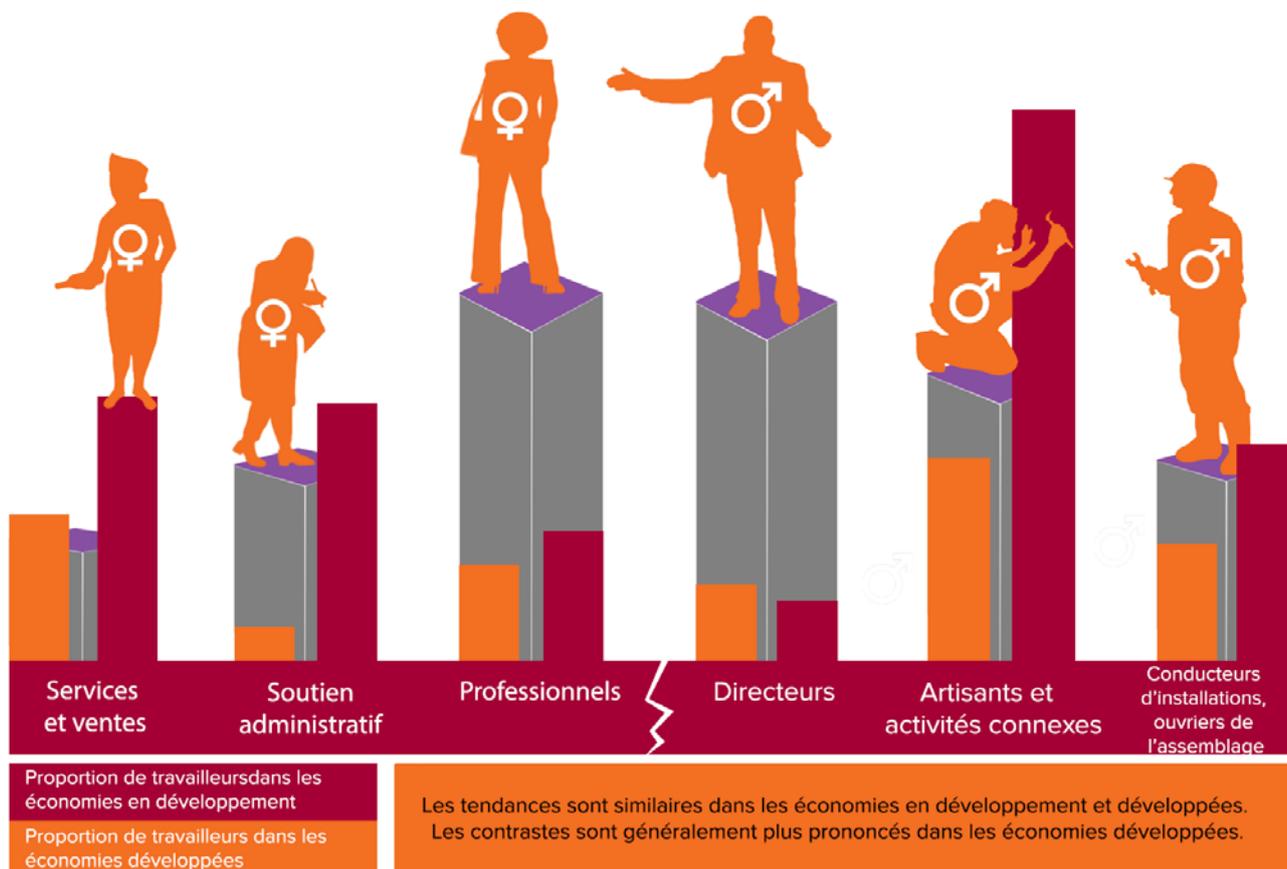
La ségrégation professionnelle et la sous-estimation du travail dans les secteurs à dominante féminine persistent, de même que les problèmes qui en résultent, à savoir les inégalités salariales et les écarts de pension entre les hommes et les femmes. La discrimination fondée non seulement sur le genre mais aussi sur la classe sociale, la race, l'origine ethnique, l'âge, l'orientation et

l'identité sexuelle, le handicap, la séropositivité, le statut d'autochtone ou de migrant est toujours très présente dans les expériences que nous vivons dans le monde du travail et dans notre accès aux opportunités.

La justice sociale et économique pour les femmes implique une transformation du travail des femmes, qui ne se produira pas sans une transformation de la façon dont nous percevons et dont nous évaluons les soins, le rôle des aidants et les responsabilités liées aux soins. Les soins sont essentiels à notre bien-être et à notre développement en tant qu'êtres humains. Sans les soins, nous ne pouvons pas survivre et nous ne pouvons pas nous développer de manière satisfaisante. Or, lorsque le travail de soins non rémunéré incombe essentiellement aux femmes au sein de leur foyer, cela peut limiter leurs choix et leurs possibilités d'exercer d'autres activités, notamment un travail rémunéré, ou des activités éducatives ou de loisirs.

## Ségrégation professionnelle

Des concentrations relativement élevées d'un genre prévalent dans certaines professions



“ Les femmes connaissent l'oppression sous différentes formes et à différents degrés d'intensité. Les schémas culturels de l'oppression ne sont pas seulement interdépendants, mais aussi liés entre eux et influencés par les systèmes multidimensionnels de la société, comme par exemple la race, le genre, la classe sociale, l'aptitude et l'origine ethnique

**Professeur Kimberlé Crenshaw** ”

♀ [Les femmes dans le monde 2015 \(en anglais\)](#)

♀ [Plateforme de ressources sur les chaînes d'approvisionnement](#)

♀ [Discussion de l'OIT sur les chaînes d'approvisionnement](#)

♀ [OIT, Les femmes au travail, Tendances 2016](#)

♀ [AFL-CIO/Solidarity Center, Transformer le travail des femmes: politiques pour un programme économique inclusif \(en anglais\)](#)

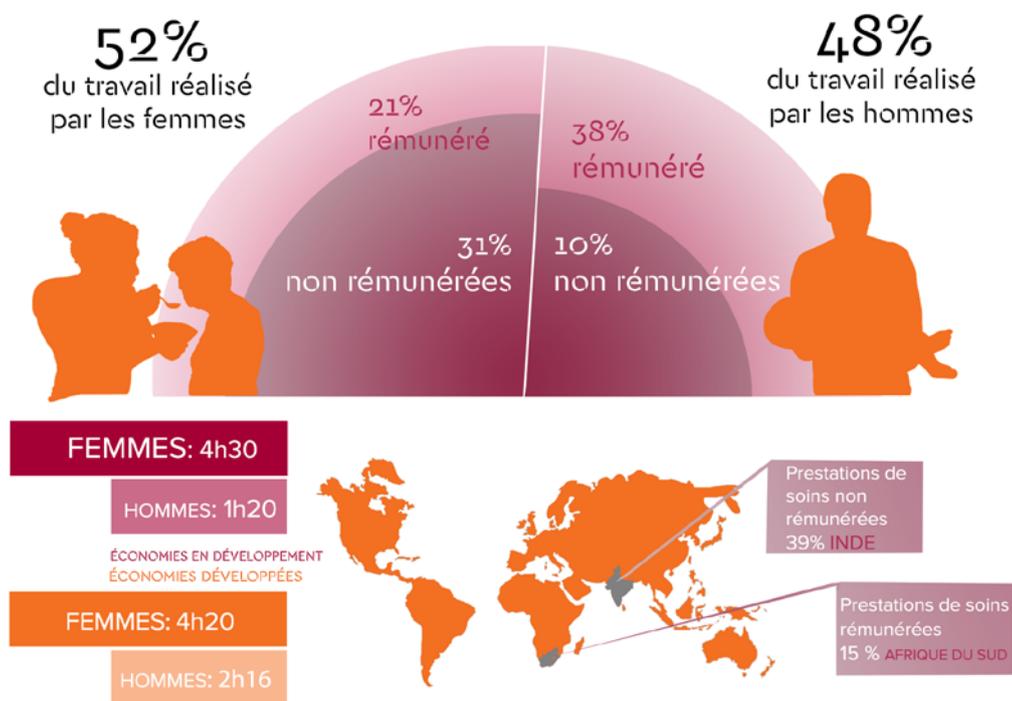
♀ [AWID/Solidarity Center, Contester le pouvoir corporatif: Les luttes pour les droits des femmes, la justice économique et la justice de genre](#)

♀ [Rapport sur le développement humain 2015](#)

♀ [Groupe de haut niveau pour l'autonomisation économique des femmes créé par le secrétaire général des Nations Unies: rapport final 2016 \(en anglais\)](#)

# Changer le paradigme des soins, lutter contre la discrimination et éliminer les inégalités salariales entre hommes et femmes

## Prestations de soins non rémunérées



Heures quotidiennes de travail en moyenne des prestations de soins non rémunérées. Source: Les femmes au travail, tendances 2016, OIT et Rapport sur le développement humain 2015, PNUD

Les soins ont une valeur sociale intrinsèque. Ils ont aussi une valeur économique. La contribution des femmes à l'économie, par le biais du travail de soins non rémunéré, se situe entre **20 et 60% du produit intérieur brut**. Les responsabilités liées aux soins et le rôle reproductif des femmes influent considérablement sur la participation des femmes au marché du travail, y compris sur le type de travail qu'elles exercent, les postes qu'elles occupent, la qualité des emplois à dominante féminine et le salaire qu'elles perçoivent. Même lorsqu'une activité de soins est rémunérée, elle demeure sous-évaluée et souvent caractérisée par un faible salaire et de mauvaises conditions de travail. Les coupes budgétaires, l'externalisation et la privatisation contribuent à la précarisation et à l'informalisation du travail de soins rémunéré. Il est indispensable de redéfinir les

soins comme une responsabilité sociale et collective, et de les financer par des systèmes de taxation progressifs, pour donner aux femmes et aux hommes la liberté de dispenser des soins et pour réévaluer la manière dont nous voyons le travail de soins rémunéré et non rémunéré.

Les soins sont indispensables au fonctionnement de nos sociétés et à notre bien-être et ils contribuent très largement à l'économie. Toutefois, lorsque ce sont les femmes qui doivent assumer la plus grande partie du travail de soins non rémunéré, cela limite leurs choix dans d'autres activités, notamment le travail rémunéré. Au niveau mondial, la proportion de travail rémunéré effectué par des hommes est deux fois plus importante que celle des femmes, alors que la proportion de travail de soins

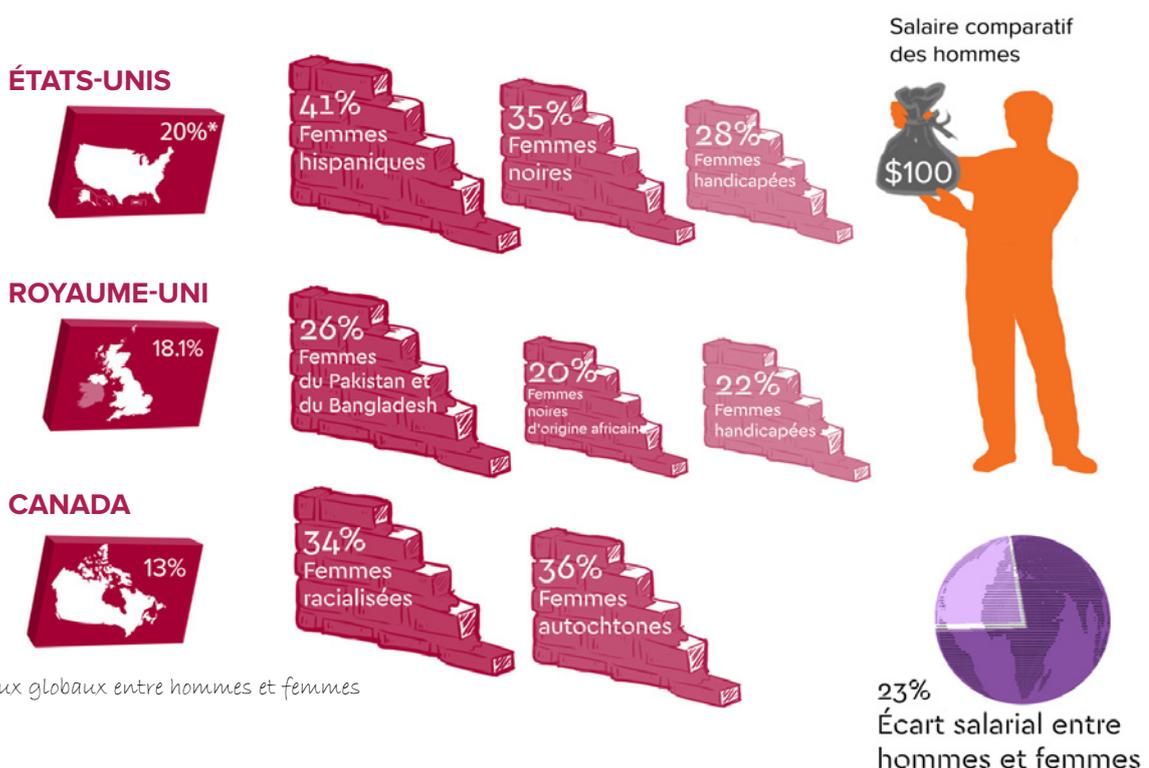
non rémunéré réalisé par des femmes est trois fois plus importante que celle des hommes.

La discrimination affecte souvent les femmes dans le travail rémunéré. Le plafond de verre n'en est qu'un exemple. Les femmes occupent seulement 22% des postes de cadres dirigeants. Certes, les chiffres varient entre les régions mais, au niveau mondial, 32% des entreprises n'ont pas de femmes dirigeantes. Pour les femmes de couleur, les femmes handicapées et les migrantes, les chiffres sont encore plus mauvais. **La ségrégation professionnelle** reste omniprésente au fil du temps et aux différents niveaux de prospérité économique. Qu'il s'agisse des économies industrialisées ou en développement, les hommes sont surreprésentés dans les emplois mieux rémunérés des secteurs de l'artisanat, du commerce, du fonctionnement des usines et des machines et dans les postes de direction et de parlementaires, et les femmes sont surreprésentées dans les emplois faiblement rémunérés des secteurs des «soins» et des services, tels que l'éducation, les services de santé et de soins, l'hôtellerie, le travail administratif dans la vente et le commerce, et l'industrie manufacturière légère dans les chaînes mondiales d'approvisionnement.

**Les inégalités salariales entre hommes et femmes** sont peut-être l'expression la plus tangible des inégalités qui persistent entre les deux sexes au travail et dans la société.

Une femme gagne seulement 77 centimes pour chaque dollar que gagne un homme. Les responsabilités plus importantes qui pèsent sur les femmes en matière de soins impliquent qu'elles sont plus à même d'occuper des emplois à temps partiel, de rester moins longtemps sur leur lieu de travail, de prendre des jours de congé pour s'occuper des personnes dépendantes et d'avoir des interruptions de carrière lorsqu'elles ont des enfants en bas âge. Tous ces facteurs ont une incidence sur les revenus des femmes tout au long de leur vie professionnelle, et contribuent à créer des différences de salaire. Là aussi, pour les femmes de couleur, les femmes handicapées et les migrantes, par exemple, les écarts de salaire sont encore plus prononcés. Les régimes de sécurité sociale étant fondés sur l'emploi rémunéré continu, les femmes sont moins susceptibles de remplir les conditions minimum pour bénéficier de cotisations. L'incapacité à résoudre le problème des inégalités salariales ne fait qu'aggraver le nombre déjà inacceptable de travailleuses pauvres et explique que davantage de femmes soient pauvres à la retraite. Les tendances actuelles indiquent que les écarts de salaire entre hommes et femmes, qui s'élèvent à 23% à l'échelle mondiale, ne disparaîtront pas avant 2069. Compte tenu du fait que les femmes sont surreprésentées dans les emplois faiblement rémunérés, l'adoption d'un **salaire minimum vital** permet de réduire les inégalités de salaire et de hisser les femmes qui travaillent hors de la pauvreté.

## Écart de rémunération entre hommes et femmes



\* Écarts salariaux globaux entre hommes et femmes

Pour les **millions de femmes qui travaillent dans l'économie informelle**, les difficultés sont encore plus marquées, notamment le manque d'accès à un salaire minimum, aux droits du travail et à la protection sociale. **Les travailleuses domestiques** comblent de plus en plus souvent les lacunes des prestations publiques de soins, mais figurent parmi les travailleurs les plus exploités.

**Les politiques macroéconomiques** jouent un rôle primordial pour faire progresser ou freiner l'égalité de genre, étant donné qu'elles façonnent l'environnement économique dans son ensemble. L'adoption de politiques macroéconomiques pour stimuler la croissance économique inclusive à la fois à court terme et, ce qui est primordial, à long terme, et pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, requiert des approches qui reconnaissent et privilégient la création d'emplois productifs et décents tout en soutenant les sources de revenus existantes de l'agriculture et de l'économie informelle. D'autres éléments sont tout aussi nécessaires, à savoir un niveau adapté de protection sociale universelle tout au long de la vie, des investissements publics dans les infrastructures sociales et rurales, la réduction de la quantité de travail non rémunéré effectué par les femmes en ce qui concerne les soins et les tâches domestiques, et la possibilité de maximiser et d'optimiser l'espace budgétaire au moyen de régimes de taxation qui éliminent les inégalités et fournissent des ressources publiques suffisantes.

La prestation de services publics de qualité dans le domaine de la garde d'enfants et de la prise en charge des personnes âgées, ainsi que les politiques favorables à la famille pratiquées sur le lieu de travail, qui aident les travailleurs/euses à trouver un équilibre entre leurs responsabilités de soins et leur travail rémunéré, sont des facteurs essentiels pour promouvoir l'égalité de genre et éliminer les inégalités salariales entre hommes et femmes. **L'étude de la CSI «Investir dans l'économie des soins»** révèle qu'un investissement dans le secteur des soins peut créer des millions d'emplois de qualité, diminuer les écarts salariaux entre hommes et femmes, réduire les inégalités globales et éviter que les femmes soient exclues des emplois décents. Les services de soins doivent faire partie intégrante des **régimes de protection sociale universels**, qui offrent une sécurité de revenu aux personnes sans emploi ou insuffisamment employées, un congé de maternité rémunéré, des aides à la garde d'enfants et

d'autres formes de soutien aux soins sociaux et de santé, une assurance contre les pertes de revenus dues à la maladie ou aux accidents du travail, et des «crédits de soins» pour les périodes passées en dehors du travail rémunéré pour s'occuper de personnes dépendantes.

Les gouvernements des pays nordiques **montrent l'exemple** en privilégiant diverses politiques: coopération régionale et internationale pour en finir avec la ségrégation professionnelle et les stéréotypes liés au genre; investissement dans des soins publics de qualité, notamment dans l'éducation préscolaire; politiques d'équilibre entre le travail et la famille reposant sur les congés parentaux et la flexibilité des régimes de travail; promotion de la diversité aux postes de dirigeants. L'Islande est devenue le premier pays au monde à adopter une législation en faveur d'un salaire égal pour un travail de valeur égale entre les femmes et les hommes des secteurs public et privé. Cette nouvelle législation, qui devrait entrer en vigueur en 2018, vise également à lutter contre la discrimination salariale fondée sur la race, la nationalité, la religion, l'âge et l'identité sexuelle.

Pour contribuer à la mise en œuvre de **la cible 8.5 de l'ODD 8**, l'OIT, ONU Femmes et l'OCDE ont créé une Coalition internationale pour l'égalité des salaires, qui défend la notion de salaire égal pour un travail de valeur égale entre les femmes et les hommes. Cette Coalition regroupe des gouvernements, des syndicats, des employeurs, des universitaires et des acteurs de la société civile. Ses objectifs généraux sont les suivants:

- Améliorer la sensibilisation et l'engagement des mandants de l'OIT et des Nations Unies et des autres parties prenantes principales aux niveaux mondial, régional et national pour éliminer les inégalités salariales entre hommes et femmes d'ici à 2030
- Œuvrer pour la ratification universelle de la **Convention n°100 sur l'égalité de rémunération, 1951**
- Renforcer la législation nationale et les mécanismes chargés de son application, et favoriser l'accès aux recours prévus par les normes internationales et conformes à la bonne pratique
- Renforcer la capacité nationale à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des mesures pratiques destinées à éliminer les écarts de salaire entre hommes et femmes

**ODD, cible 5.4: Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.**

**ODD, cible 8.5: D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.**

## Projet de recommandations:

1. Syndiquer les travailleurs/euses non organisés, y compris dans l'économie informelle, et améliorer les conditions de travail des personnes qui travaillent dans le secteur des soins, notamment les migrants.
2. Privilégier les politiques et les modalités de travail favorables à la famille dans les négociations collectives et le dialogue social
3. Montrer l'exemple en instaurant des bureaux syndicaux et des régimes de travail favorables à la famille.
4. Former les syndicalistes qui négocient les salaires sur l'évaluation objective des emplois exempte de préjugés liés au genre, et sur la promotion de la transparence des salaires.
5. Organiser des campagnes pour reconnaître, réduire et répartir le travail lié aux soins en appliquant des politiques macroéconomiques qui tiennent compte des différences entre les sexes et en investissant dans les emplois au sein des infrastructures sociales.
6. Faire pression et plaider en faveur de la protection sociale universelle et du salaire minimum vital au niveau national.
7. Faire appel aux normes sociales existantes sur les soins et le rôle reproductif des femmes.

- ♀ [CSI: Investir dans l'économie des soins - Simulation des effets sur l'emploi par sexe dans des pays de l'hémisphère sud \(janvier 2017\)](#)
- ♀ [CSI: Investir dans l'économie des soins - Une analyse par sexe d'une stimulation de l'emploi dans sept pays de l'OCDE \(mars 2016\)](#)
- ♀ [CSI: Les travailleurs et travailleuses domestiques s'unissent - Guide de renforcement du pouvoir collectif en vue de réaliser les droits et la protection des travailleurs et travailleuses domestiques](#)
- ♀ [Groupe de haut niveau pour l'autonomisation économique des femmes créé par le secrétaire général des Nations Unies: Comment reconnaître, réduire et redistribuer le travail et les activités de soins non rémunérés \(boîte à outils\) \(en anglais\)](#)
- ♀ [OIT: Travail décent dans l'économie des soins \(vidéo\)](#)
- ♀ [Les politiques macroéconomiques et l'autonomisation économique des femmes 2017 \(en anglais\)](#)
- ♀ [Rapport de l'Institute of Development Studies sur le travail non rémunéré lié aux soins et la fiscalité \(2015\) \(en anglais\)](#)
- ♀ [Conseil des ministres des pays nordiques/OIT: «Loi fondamentale sur l'équilibre» – Concilier travail et famille dans la région nordique \(2016\) \(en anglais\)](#)
- ♀ [ONU Femmes/CSI: «Au rythme actuel, l'égalité salariale ne se concrétisera pas avant 2069»](#)
- ♀ [Coalition internationale sur la rémunération égale – Coalition en faveur d'un salaire égal pour un travail de valeur égale entre les femmes et les hommes](#)

# Éliminer la violence sexiste dans le monde du travail

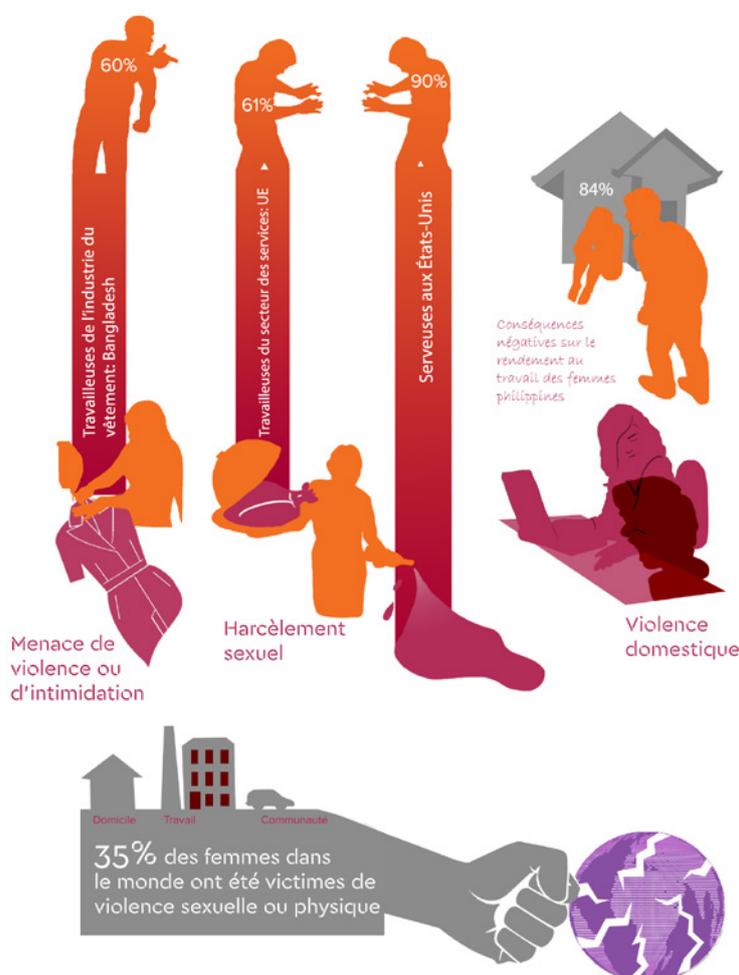
Le travail décent est incompatible avec la violence au travail. La fin de la violence au travail doit faire partie intégrante de notre vision de l'avenir du travail.

“ Tous les êtres humains, quelles que soient leur ethnie, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales

Declaración de Filadelfia de la OIT, 1944 ”

La violence et le harcèlement au travail concernent aussi bien les femmes que les hommes mais, du fait des inégalités en termes de statut et de rapports de pouvoir dans la société et au travail, les femmes sont souvent beaucoup plus exposées à la violence et au harcèlement. La violence sexiste au travail demeure l'une des violations des droits humains des travailleurs les plus tolérées. D'après l'Organisation mondiale de la santé, 35% des femmes de plus de 15 ans – soit 818 millions de femmes à l'échelle mondiale – ont fait l'objet de violences sexuelles ou physiques à leur domicile, dans leur espace de vie ou au travail. La violence contre les femmes peut restreindre la position économique et sociale des femmes et avoir une incidence considérable sur leur santé physique et mentale, qui peut se traduire par un niveau élevé d'absentéisme, des promotions manquées et des pertes d'emplois.

## Violence sexiste dans le monde du travail



**ODD, cible 5.2: Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.**

Or, il n'y a toujours pas de loi au niveau international qui définisse des mesures de base pour éliminer la violence et le harcèlement, dont la violence sexiste et le harcèlement au travail. Les syndicats font pression depuis de nombreuses années en faveur d'une Convention de l'OIT sur la violence sexiste. En 2018, la Conférence internationale du travail commencera à élaborer une norme internationale sur «la violence et le harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail». Pour préparer la discussion, l'OIT a organisé une **Réunion d'experts sur la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail** et publié un **Rapport sur le droit et la pratique**.

Outre la pression en faveur d'une loi internationale, les syndicats se mobilisent actuellement pour mettre fin à la violence sexiste au travail. L'action des syndicats a permis d'obtenir des congés payés pour les travailleurs/euses qui subissent des violences domestiques, des accords avec des multinationales pour éliminer le harcèlement sexuel dans les chaînes mondiales d'approvisionnement, l'adoption de mesures de prévention dans les politiques de santé et de sécurité au travail, et a sensibilisé l'opinion sur le fait que la violence sexiste n'a simplement pas sa place au travail.

### Projet de recommandations:

1. Faire pression et plaider en faveur d'une Convention et d'une Recommandation de l'OIT sur «la violence et le harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail», en mettant fortement l'accent sur la dimension de genre et sur une approche multidimensionnelle.
2. Renforcer la mobilisation des syndicats autour de la violence sexiste, en accordant une attention particulière aux jeunes femmes et aux femmes qui occupent des emplois précaires et informels.
3. Donner la priorité à la violence sexiste dans les programmes de négociation collective des syndicats aux niveaux de l'entreprise et du secteur ainsi qu'aux niveaux national, régional et mondial.
4. Établir des alliances contre la violence sexiste aux niveaux national, régional et mondial.

♀ **Boîte à outils de campagne: Stop à la violence et au harcèlement dans le monde du travail – Soutenez une convention et une recommandation de l'OIT**

♀ **Campagne de la CSI: Stop à la violence et au harcèlement dans le monde du travail - Soutenez une convention et une recommandation de l'OIT**

♀ **OIT/ACTRAV : Violence et harcèlement contre les femmes et les hommes dans le monde du travail – Perspective et action des syndicats**

# Façonner l'avenir pour les femmes au travail

“ L'avenir du travail doit être un avenir où les femmes et les hommes sont égaux. ”

L'avenir du travail commence maintenant, et **la mobilisation des syndicats, la négociation collective et les stratégies politiques destinées à définir le monde du travail à venir** sont déjà fermement ancrées dans les réalités de la vie au travail d'aujourd'hui. Les travailleurs/euses créent et adhèrent à des syndicats depuis plus de 150 ans pour promouvoir et défendre leurs intérêts au travail, et atteindre des objectifs plus généraux de justice sociale, d'égalité et de démocratie. Les travailleurs/euses continuent de se rassembler pour engager des actions collectives, même lorsque les gouvernements et les employeurs les privent de leurs droits de manière absolue, qu'il s'agisse de **travailleurs/euses domestiques dans les pays du Golfe, de travailleurs/euses des plantations du Honduras** ou d'employés des **usines des chaînes d'approvisionnement** en Asie.

“ Les entreprises gagnent 30% de plus en faisant des économies sur le travail des femmes; imaginez que ces 30% reviennent dans nos communautés sous la forme de salaires. ”

Tandis que les inégalités persistent obstinément, les syndicats prennent des initiatives pour mettre fin à la ségrégation professionnelle, éliminer les inégalités salariales entre hommes et femmes, améliorer l'accès des femmes à la protection sociale et au travail formel rémunéré. **Les syndicats du secteur de la construction** organisent des **programmes de formation** pour les

femmes. Avec le travail de l'association indienne SEWA, les éducateurs de jeunes enfants de l'économie informelle bénéficient de formations professionnelles et obtiennent des diplômes. Les syndicats acquièrent de l'expertise en matière d'évaluation objective des emplois pour lutter contre les écarts de salaire entre hommes et femmes. La syndicalisation permet de régulariser l'activité des vendeurs ambulants et des commerçants travaillant sur les marchés. Et dans toute **l'Amérique latine**, les syndicats ouvrent la voie dans le domaine du travail décent pour les **travailleurs/euses domestiques**.

Du fait des changements opérés dans l'organisation du travail à l'ère de la mondialisation, en particulier les innovations technologiques, les syndicats éprouvent davantage de difficultés à syndiquer les travailleurs/euses. **La fragmentation et la précarité** qui s'accroissent sur le marché du travail aggravent encore ces difficultés. Quarante pour cent de la main-d'œuvre mondiale lutte pour survivre dans l'économie informelle, et la majeure partie des personnes qui travaillent dans l'économie formelle sont confrontées à un niveau d'insécurité inédit: le Sondage d'opinion mondial de la CSI 2017 révèle que 73% des personnes craignent de perdre leur emploi. Bon nombre d'emplois qui devraient disparaître avant 2050 sont des emplois moins qualifiés à dominante féminine, notamment dans les secteurs du transport, de l'hôtellerie et de l'alimentation.

L'affaiblissement du **secteur public**, ayant un niveau plus élevé de densité syndicale et d'emploi des femmes et des groupes affectés par le manque d'équité, menace la sécurité de l'emploi et la cohésion sociale. Le mouvement syndical se heurte aux difficultés de défendre et de promouvoir le secteur public, et aussi de syndiquer les travailleurs/euses dans les services privatisés – par exemple les femmes qui sont de plus en plus nombreuses à travailler dans les services de soins privatisés, ou dans les emplois précaires et informels dans l'économie des soins.

**Les syndicats sont en première ligne pour défendre le travail décent**, que le travail en question passe par l'emploi

## Élimination des disparités entre les sexes en matière d'emploi pour les femmes: investir dans l'économie des soins



21 millions d'emplois

Augmentation du taux d'emploi global 2,4 % - 6,1 %



>40 millions d'emplois

Augmentation du taux d'emploi global 1,2 % - 3,2 %

INVESTISSEMENT PIB 2%



DÉVELOPPÉS

SEMI-INDUSTRIELS

DIMINUTION:  
Prestations de soins par les femmes non rémunérées et écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi

AMÉLIORATION:  
Salaires et conditions de travail

Source: Investir dans l'économie des soins - Une analyse par sexe d'une stimulation de l'emploi dans sept pays de l'OCDE, CSI (mars 2016) et Investir dans l'économie des soins - Simulation des effets sur l'emploi par sexe dans des pays de l'hémisphère sud, CSI (janvier 2017)

direct, la sous-traitance, les agences de recrutement, les plates-formes numériques ou tout autre moyen. Tous les travailleurs/euses doivent avoir les mêmes droits fondamentaux: la protection sociale, un salaire minimum vital, la négociation collective, un employeur qui respecte les normes du travail, l'absence de discrimination et de violence au travail. Les syndicats agissent pour préparer l'avenir du travail en prenant des mesures politiques destinées à changer le modèle économique dominant et à garantir des emplois décents et des droits à tous les travailleurs et travailleuses. Il faut pour ce faire négocier sur les nouvelles technologies et la transformation industrielle, réfléchir à une transition juste vers des emplois verts et militer pour augmenter la part salariale et assurer des salaires minimum vitaux. Le succès de ces actions repose sur **la syndicalisation des travailleurs/euses, dans tous les secteurs et tous les types d'emploi.**

La réflexion sur l'avenir du travail accorde une grande attention à l'impact des technologies qui évoluent rapidement, mais l'économie des soins sera l'un des secteurs qui se développeront le plus vite à l'avenir. L'Organisation mondiale de la santé prédit qu'au moins **40 millions de nouveaux emplois** seront nécessaires dans le seul secteur de la santé d'ici à 2030. Les syndicats doivent s'organiser entre les secteurs de l'économie des soins pour veiller à ce que les emplois créés soient des emplois décents, c'est-à-dire rémunérés à leur juste valeur, dans le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective, bénéficiant d'une protection sociale et réglementés selon les normes de santé et de sécurité au travail – et dans lesquels la ségrégation professionnelle n'a plus sa place.

Les syndicats puissants sont ceux qui n'excluent personne. Nos adhérents et nos dirigeants doivent refléter la diversité des gens qui travaillent: les femmes, les jeunes, les personnes de couleur, les handicapés, les personnes LGBTI, les migrants, les autochtones... Tous doivent avoir la possibilité juste et équitable de s'exprimer au sein de leur syndicat. Et les syndicats doivent lutter contre les difficultés des travailleurs/euses sous un angle multidimensionnel qui tienne compte de l'interdépendance des diverses formes de discrimination.

L'emprise des entreprises sur les gouvernements représente une menace considérable pour un avenir soucieux de garantir des emplois satisfaisants et durables, des revenus qui permettent aux travailleurs/euses de vivre décemment, la justice fiscale et d'autres éléments nécessaires à la prospérité du plus grand nombre, pas uniquement de quelques-uns. Dans un contexte où les intérêts des entreprises cherchent à affaiblir toujours plus les lois et les normes et à utiliser les technologies de telle sorte que le travail est entièrement inféodé au capital, la force des syndicats et leur unité pour préparer le futur monde du travail sont indispensables – non seulement pour garantir l'équité au travail, mais aussi pour assurer l'avenir même de la démocratie et de l'égalité partout dans le monde.

“ **L'avenir du travail: des emplois qui se soucient de la planète – des emplois qui se soucient des personnes** ”

♀ [CSI: L'avenir du travail](#)

♀ [CSI: «L'avenir du travail: un pacte mondial» \(en anglais\)](#)

♀ [OMS – Commission de haut niveau sur l'emploi en santé et la croissance économique - S'engager pour la santé et la croissance - Investir dans les personnels de santé](#)

♀ [Campagne de la CSI «Comptez avec nous!» en faveur des femmes dirigeantes](#)

♀ [«OIT – L'initiative sur les femmes au travail»](#)

# Paix, liberté et démocratie

“ **Les droits de réunion pacifique et la liberté d'association sont des droits fondamentaux précisément parce qu'ils sont essentiels à la dignité humaine, à l'autonomie économique, au développement durable et à la démocratie. Ils ouvrent la voie à tous les autres, et sans eux tous les autres droits civils et humains sont en péril**

**Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association** ”

Historiquement, les syndicats sont en première ligne des combats menés pour le changement démocratique et la justice sociale. Dans de nombreux pays, nous représentons la seule voix organisée capable de s'opposer aux gouvernements qui bafouent les droits de leur propre peuple ou qui sont aux ordres des entreprises et de leurs intérêts. L'intensification des conflits géopolitiques et des guerres par procuration, la crise des personnes qui cherchent un refuge, la hausse des inégalités, le chômage désormais systémique des jeunes, la persistance de l'économie informelle, la montée de la violence contre les femmes et la menace du changement climatique rendent la nécessité de compter sur un mouvement syndical fort, démocratique et unifié plus pertinente et urgente que jamais.

L'incapacité des gouvernements à soutenir et à protéger leur peuple des effets du pouvoir incontrôlé des entreprises a provoqué une rupture totale de la confiance et propagé la colère et la peur parmi la population, ce qui n'a fait qu'alimenter la montée du populisme, du nationalisme, du racisme et de la xénophobie, du patriarcat, de la misogynie et de l'homophobie. Les jeunes se sentent exclus et abandonnés par la classe politique. Les avancées en direction de l'égalité de genre et de l'autonomie des femmes risquent d'être réduites à néant en raison des politiques régressives menées actuellement. Lorsque les

gouvernements déçoivent leur peuple, le rôle de la société civile devient encore plus important. Les alliances entre les mouvements sociaux s'intensifient et se renforcent – malgré la répression souvent violente des gouvernements.

“ **Soit l'éducation fonctionne comme un instrument... qui apporte la conformité, soit elle devient la pratique de la liberté, le moyen qui permet aux hommes et aux femmes de faire face de manière critique et créative à la réalité et de chercher comment participer à la transformation du monde dans lequel ils vivent** ».

**Paulo Freire.** ”

En plaçant l'éducation entre les mains d'entreprises privées qui font main basse sur le secteur public, nous nous sommes détournés des systèmes éducatifs qui favorisent la prise de conscience, les liens entre les citoyens et la pensée critique, ce qui facilite encore un peu plus la marginalisation, la déshumanisation et l'oppression de la population.

La mainmise de certaines entreprises multinationales sur des terres et des ressources naturelles a obligé les agricultrices et les communautés autochtones à partir, en violation de leur droit à la terre, à la nourriture, à l'eau et aux moyens de subsistance. L'extraction des ressources naturelles gérée par le secteur agro-industriel, ainsi que l'énergie hydraulique et l'exploitation de mines à grande échelle entraînent des dégâts écologiques et contribuent au changement climatique, dont l'incidence affectera les femmes de manière disproportionnée, en particulier dans les pays de l'hémisphère sud.

Cœuvrer pour la paix, c'est garantir un niveau de vie décent pour tous. C'est prendre soin de notre environnement. C'est favoriser la justice sociale, l'égalité et l'équité. C'est offrir une éducation publique de qualité accessible, des services de santé, de soins et de logement. C'est trouver une alternative humaine à la «mondialisation de l'indifférence» et mettre les économies au service des populations. C'est veiller à n'exclure personne.

♀ [Rapport de la CSI sur la liberté: Paix, droits démocratiques \(2016\)](#)

♀ [L'indice CSI des droits dans le monde 2017](#)

♀ [Rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association \(2016\)](#)

♀ [Groupe de haut niveau pour l'autonomisation économique des femmes créé par le secrétaire général des Nations Unies: Comment renforcer la visibilité, la voix collective et la représentation \(boîte à outils\) \(en anglais\)](#)

Éditrice - responsable:  
**Sharan Burrow**, secrétaire générale

**CSI**  
5 Bd du Roi Albert II, Bte 1,  
1210 Bruxelles, Belgique  
Tél : +32 2 224 0211 Fax : +32 2 201 5815  
Courriel: [press@ituc-csi.org](mailto:press@ituc-csi.org) Web: [www.ituc-csi.org](http://www.ituc-csi.org)